



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

Attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public :
Installation et exploitation d'un manège enfantin type
« Carrousel 1900 » - Esplanade Yves Piétrasanta

1- IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LA CONVENTION

Nom et adresse officiels de la collectivité territoriale :

Ville de Mèze, représentée par Monsieur le Maire, Place Aristide Briand, 34140 Mèze, gestionnaire du domaine public.

2- OBJET DE L'APPEL

La présente mise en concurrence a pour objet d'attribuer une convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur l'installation d'un manège pour enfant type carrousel. Le manège attendu sera de style carrousel traditionnel, inspiration « belle époque », fin XIX^{ème} / début XX^{ème} siècle, (ex : chevaux de bois ou style vintage), sans éléments thématiques contemporains ou licences commerciales (ex : personnages Disney®). Cette exigence s'appliquera également au mobilier installé sur la parcelle (pas de mobilier en plastique / PVC).

3- CADRE REGLEMENTAIRE

Textes de référence :

- Code général de la propriété des personnes publiques : articles L.2122-2 ; R.2122-1 et suivants.
- Code général des collectivités territoriales ;

4- DETAILS DE L'OCCUPATION

Lieu : Esplanade Yves PIETRASANTA (Ville de Mèze) - surface de 40 m².

Durée : **3 ans renouvelable expressément pour une nouvelle période de 3 ans.**

5- DOSSIER DE CANDIDATURE : CONTENU ET MODALITES

Pièces à fournir

Le dossier complet devra comprendre :

A. Pièces administratives (obligatoires)

- Une lettre de motivation exposant les compétences, l'expérience et les références du candidat dans des activités similaires.
- Pour les personnes physiques : copie d'une pièce d'identité valide.
- Pour les entreprises : extrait Kbis ou équivalent (datant de moins de 3 mois).

□ Autres documents :

- Relevé d'identité bancaire (RIB),
- Bulletin n°3 du casier judiciaire,
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- Déclaration sur l'honneur certifiant :
 - L'absence d'interdiction de soumissionner,
 - La régularité fiscale et sociale.

B. Dossier technique et commercial

- Mémoire technique complété dans son ensemble (document obligatoire et structuré selon le cadre fourni) ;
- Présentation visuelle et descriptive du projet (photos, croquis...)
- Plans d'implantation (vue d'ensemble et insertion sur le site) ;
- Offre commerciale incluant une analyse de viabilité financière sur la durée de la convention ;
- La convention d'occupation temporaire du domaine public valant cahier des charges complétée, datée, paraphée et signée ;
- La prise de connaissance du règlement de consultation (R.C) et celui de l'occupation du domaine public par les terrasses et étalages.

Modalités du retrait du dossier

Le dossier est accessible :

- En ligne : Profil acheteur de Mèze <http://agysoft.marches-publics.info>.
- Sur place : Mairie annexe 1 – Château de Girard 34140 Mèze
Horaires : Lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-17h

6. CALENDRIER ET DELAIS

Date de limite de dépôt des candidatures : **lundi 29 juin 2026 à 17h00** (cachet de la mairie faisant foi). Les modalités sont décrites dans le règlement de la consultation.

7. CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront évaluées selon les critères détaillés à l'article 4.2 du règlement de la consultation, disponible dans le dossier.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute question, contacter la Direction Evénementiel et Coopérations (commerce) au 04 67 43 86 04 ou par courriel à service.commerce@ville-meze.fr.

9. RECOURS

Les voies de recours sont précisées dans le règlement de la consultation.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 21 mai 2026.